

Saint Sulpice la Pointe



Lettre communale

de la ville de
Saint Sulpice
la Pointe

Numéro 47
septembre/octobre 2003



de la Pointe au Castela

LE RENDEZ-VOUS AUTOMNAL DE LA RÉFLEXION



POUR UNE BONNE REPRISE ANNUELLE ET LA RELANCE DU TRAVAIL DE LONGUE HALEINE GÉNÉRATEUR D'AVENIR.

Le PRINTEMPS a été chaud, climatiquement mais socialement aussi... L'ETE aussi a été chaud. Tout a ralenti, avec la difficulté d'achever ou de continuer PROJETS et CHANTIERS... Mais il faut bien s'arrêter un peu pour se reposer et réfléchir. Cette longue canicule nous a toutefois plongés dans un océan d'incertitudes...

S'agit-il notamment du signe avant-coureur d'une modification du climat et de poussées de fièvres ponctuelles, voire conjoncturelles, sur le plan SOCIAL, dans le domaine ECONOMIQUE, sur le terrain problématique de l'environnement et de ses conséquences écologiques?





La zone des Cadaux en bordure de l'A68 - L'Espace Ressources

COMMENT RECHERCHER LE JUSTE ÉQUILIBRE

ENTRE LES INTÉRÊTS DES CONSOMMATEURS ET LES ENJEUX DE LA PLANÈTE TERRE ?

Les spécialistes pensent encore que nous manquons toujours de recul pour porter un regard objectif. Mais il est nécessaire, sans attendre les conclusions de quelques natures que ce soit, de nous interroger sur l'impact de nos actes sur l'ENVIRONNEMENT.

Le respect de la QUALITE ENVIRONNEMENTALE, dans toute « démarche de progrès », doit devenir une tendance NATURELLE, une attitude RESPONSABLE du comportement citoyen de chacun de nous.

S'ARRÊTER, C'EST PEUT-ÊTRE RÉFLÉCHIR...

EXIGEONS DU PROGRÈS, QU'IL PRÉSERVE LA VIE.

Les VILLES et les EDILES doivent concrètement s'investir dans l'amélioration incessante de la VIE LOCALE en restaurant ses qualités, ses facultés d'échange, de solidarité et de créativité.

Les ACTIONS doivent être simples et comprises de tous, avec des effets immédiats et des coûts modérés pour s'appliquer directement à la VIE QUOTIDIENNE des citoyens... et cela du centre-ville à sa périphérie, et je dirais même du cœur d'un petit territoire jusqu'à ses confins. C'est là l'idée D'UN BASSIN DE VIE, BASSIN D'EMPLOIS et de PROJETS qui relève d'une gestion alors INTERCOMMUNALE, d'une réflexion COMMUNAUTAIRE (*notre Communauté de Communes Tarn Avoût par exemple*) afin de penser sa globalité et pour agir dans son ensemble avec une plus grande puissance de diagnostic et d'imagination de solution.

L'INTERCOMMUNALITÉ ET SES ACTEURS LOCAUX

DOIVENT S'ENTENDRE SUR LEURS PROJETS... POUR GARANTIR LA COHÉRENCE ET L'EFFICACITÉ DES POLITIQUES PUBLIQUES.

Arrivera-t-on ainsi à mieux traiter les problèmes en relation avec notre environnement, l'industrie, la communication, le commerce, la viabilisation, les transports ou circulation,

la sécurité, l'habitat, l'éducation, la culture et le sport, les services publics, etc, etc... ?

C'est donc notre INTERCOMMUNALITÉ qui est ici remise en question par notre LETTRE COMMUNALE.

Pourquoi retarder nos PROJETS? cette parenthèse, ce retard... c'est parce que certains l'ont bien voulu ! Pourquoi geler notre RÉFLEXION ?

Pourquoi ceux qui sont motivés ne peuvent construire des PROJETS utiles à tous.

Il faut croire à la VERTU de chaque PROJET et à sa DYNAMIQUE. Je fais mienne la fameuse maxime selon laquelle **il n'y a pas de territoire sans avenir**, mais seulement DES TERRITOIRES SANS PROJET.

Bonne rentrée, bonne reprise et bon courage pour une nouvelle année de labeur.

Le Maire
Bernard SOULET

INTERCOMMUNALITÉ

LE TEMPS DES DÉCISIONS EST LÀ... POUR

Notre Communauté de Communes TARN-AGOUT (C.C.T.A.) s'est dotée d'un siège fonctionnel qui doit être l'outil central de notre développement local avec une mise en commun de nos ressources : d'où l'appellation d'ESPACE RESSOURCES.

Les 13 Communes qui ont eu la volonté d'adhérer doivent maintenant se fédérer autour de cet « espace » et derrière un PRÉSIDENT élu par les Maires et délégués.

Il faut alors mettre cette structure au service des citoyens. Se réunir pour répondre aux besoins et avoir une gestion plus large, plus globale, de l'ensemble de notre petit territoire est une réponse logique de progrès.

Des projets ont déjà pu voir le jour dans toutes les communes grâce à la C.C.T.A.

AUJOURD'HUI QU'EN EST-IL A SAINT-SULPICE ?

- > Installation d'entreprises sur notre zone intercommunale (Bormiolli, Aldi) : T.P., T.L.E., Foncier bâti, création d'emplois, « image »...
- > Aménagement du cadre de vie : réhabilitation de notre BASTIDE, ouverture de sentiers de randonnées...
- > Amélioration du Patrimoine et Culture : rénovation de la Salle René Cassin, V.T.H.R. au cinéma...
- > Acquisition de matériel : équipement du bureau accueil-emploi et informatique...
- > Une base de loisirs, un service nouveau pour l'Assainissement autonome, etc.

QUEL EST DONC LE PROBLÈME D'ACTUALITÉ ?

La C.C.T.A. ne doit pas être ni rester, un simple bras de levier pour amor-

cer la « pompe à subventions », pour tel ou tel projet, isolé sur telle ou telle commune.

QUELS SONT ALORS LES FREINS À SON FONCTIONNEMENT ?

Le principal obstacle actuel, est le NON-PASSAGE en T.P.U. (*Taxe Professionnelle Unifiée*) qui générerait tout d'abord beaucoup plus de dotations : hausse de la D.G.F. de 83 000 € (± 500 000 F) à plus de 500 000 € ± 3.5 MF par an.

Les moyens budgétaires ainsi décuplés, avec cette mise en commun de la T.P.U., dynamiseraient notre action et généreraient des aides considérables de l'Europe, de l'Etat, des Conseils Régional et Départemental, et d'autres organismes...

Mais cela nécessite un consensus général, le consentement de toutes les communes, l'accord de tous... et ce n'est malheureusement pas encore le cas !

Ce blocage est grave pour notre AVENIR. Il retarde notre développement et le doute s'immisce sournoisement avec controverse voire polémique soulevant interrogations et provoquant même le mécontentement des uns et des autres.

OÙ EST LE MAL ?

Il convient de préciser que la réalité, les rivalités et les intérêts particuliers de certaines communes sont des obstacles à l'ÉLAN COMMUNAUTAIRE.

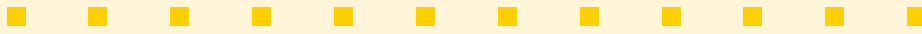
Nous avons pourtant l'exemple, près de nous, de la Communauté de Communes GRAULHET-GAILLAC qui réussit de nombreuses réalisations sur tout son territoire même si apparemment beaucoup de choses pouvaient laisser penser à des divergences de points de vue... compte-tenu des orientations politiques différentes.

Mais, pourtant, en dehors de tout clivage, l'intérêt communautaire à su prévaloir sur l'intérêt personnel – ou politique – et ils font beaucoup de choses ensemble, en commun.

Alors pourquoi, chez nous, aurait-on créé une « bête à deux têtes » qui pénaliserait notre BASSIN DE VIE pour cause de rivalité malsaine, (*rivalités de clochers ou de personnes*), au lieu de cette nécessaire émulation collective pour les intérêts de tous.

ST-SULPICE « la petite » pourrait devenir ST-SULPICE « la grande », moteur économique du TARN-OUEST... mais c'est sans compter avec l'HISTOIRE : LAVAUR avec son passé, Chef Lieu de Canton, est toujours « la superbe » et ne veut pas perdre sa suprématie... **Peut-on vraiment imaginer un tel problème ?**

De même, la « centralisation » de certains transferts de COMPÉTENCES peut-elle donner des ENVIES, des AMBITIONS PERSONNELLES aux uns ou aux autres ? ou bien créer la



ÉVITER UN COUP D'ARRÊT?

peur pour d'autres de perdre de leurs prérogatives dans leur gestion municipale (*le social, la gestion du personnel, moins de proximité avec les citoyens ou électeurs...*)?

Est-il possible de craindre également l'hégémonie des communes plus grandes? Toutes ces craintes sont-elles fondées à l'heure de l'EUROPE ?

La PRIORITE doit rester la mise en commun des moyens, la réalisation d'EQUIPEMENTS PUBLICS pour améliorer les SERVICES DE PROXIMITÉ sur le plan social, culturel, sportif... tout en créant des emplois, des implantations d'entreprises et des

RESSOURCES, des moyens nouveaux: la C.C.T.A. doit être une structure au service des citoyens, des administrés.

Et pour finir, le Président de la Communauté de Communes ne doit surtout pas devenir un «SUPER-MAIRE». Nous sommes persuadés que, pour sa part, l'actuel Président ne se veut pas, ne se pose pas comme tel... Son seul souci est le CONSENSUS pour mener à bien des projets fédérateurs avec équité.



Place Jeanne d'Arc dans la Bastide

CONCLUSION

Au-delà des problèmes d'Hommes qui pourraient créer des divisions (*plusieurs interventions se sont déjà manifestées pour quitter la C.C.T.A.*) et au-delà des calculs stratégiques ou géopolitiques, il faudra bien se décider à travailler librement et sans arrière-pensée avec, notamment, un PASSAGE en T.P.U. qui fixerait enfin les OBJECTIFS, les TRANSFERTS DE CHARGES ET DE COMPÉTENCES autorisant alors les financements des équipements et services sociaux semble-t-il espérés de tous et par les petites communes tout particulièrement: la PETITE ENFANCE avec CRÛCHE, HALTE-GARDERIE, R.A.M., CENTRE DE LOISIRS par exemple. Mais aussi des lieux communs pour le sport, la culture ou les loisirs : une BASE à LUDOLAC beaucoup plus élaborée et diversifiée (*camping, centre aéré, piscine ludique etc.*) et les piscine, médiathèque, école de musique, etc.

Et dans tout ça, si pour certains ST-SULPICE se trouve en situation privilégiée de part sa position géogra-

phique... ce ne doit pas être un problème, on n'y est pour rien. Cela ne perturbera jamais nos ambitions qui resteront toujours très locales et très modestes, au service de notre petit territoire.

Et si nous sommes capables d'élaborer un gros gâteau, nous aurons la volonté, c'est notre seule conviction, de faire en sorte que chaque commune de la C.C.T.A. puisse en obtenir une bonne part.

Mais exiger la meilleure part sans vouloir mettre la main à la pâte relève de l'utopie.

ST-SULPICE joue le jeu et continuera à jouer le jeu mais jusqu'à quand? La LETTRE COMMUNALE a tenu, en cette période de reprise, à faire le point sur notre INTERCOMMUNALITÉ dont ST-SULPICE espère et attend beaucoup, avec les autres communes, pour son avenir de petite ville au carrefour d'un territoire en plein développement, un véritable BASSIN DE VIE.

Les joies de la baignade à la base de loisirs du «Ludolac»

Lors de l'inauguration des sentiers de randonnées



INTERCOMMUNALITÉ



POSITION ET PROPOSITION de :

Bernard VERGNAUD

Maire-Adjoint et délégué intercommunal

Des OBJECTIFS doivent s'affirmer prioritairement et rapidement maintenant :

- Développement économique en facilitant l'implantation d'entreprises.
- Développement culturel, touristique et social.

Sans ces deux approches, très vite, on pourrait nous reprocher de ne pas fonctionner suffisamment par manque de COMPÉTENCES TRANSFÉRÉES: le temps des décisions est donc là afin de fédérer nos ambitions légitimes.



La zone des Cadaux en bordure de l'A68 - Entreprises Aldi et Bormioli

Pourquoi transférer des compétences communales à la C.C.T.A. ?

- > Ces compétences doivent avoir un intérêt intercommunal, c'est-à-dire concerner toutes les communes membres.
- > L'intérêt des transferts doit être perçu de deux manières:
 - Pour les communes exerçant déjà cette compétence, cela doit permettre de la gérer soit avec un meilleur coût (*économie d'échelle*), soit en offrant une meilleure prestation (*mutualisation des moyens*).
 - Pour les communes n'exerçant pas cette compétence: c'est pouvoir la proposer à ses habitants pour un coût acceptable (*ce qu'elles n'auraient pas pu se permettre toutes seules*).

Quelles compétences transférer ?

- > L'investissement bien sûr : zone économique, camping, infrastructures nouvelles, routes intercommunales, hydraulique (*entretien, gestion des fossés et ruisseaux*)..., mais c'est une démarche qui ne produira ses effets qu'à moyen terme.
- > Les services : crèche, centre de loisirs, piscine, restauration scolaire, repas à domicile... c'est ce qui produira la meilleure économie d'échelle et qui aura le plus de répercussions positives sur les citoyens de notre territoire (*notamment pour les petites communes*).

Comment financer ces compétences ?

Il faut que la C.C.T.A. se crée ses propres ressources :

- > Par le passage en T.P.U., sachant que par le reversement de la dotation de solidarité compensatoire, une partie des nouvelles T.P. serait reversée aux communes, mais cela suppose un **accord unanime**, ce qui ne semble pas être le cas aujourd'hui.
- > A défaut, il nous faudra financer ces compétences par une majoration de l'impôt prélevé par la C.C.T.A. avec en contre-partie une baisse de l'impôt prélevé par les communes qui avaient en charge ces compétences. Mais cette solution n'est pas souhaitée par Saint-Sulpice car elle risquerait d'augmenter la pression fiscale sur l'ensemble des ménages.

Il ne faudrait pas que la C.C.T.A. se liquéfie sous peu, sans énergie ni ambition possible faute de non passage en T.P.U.

CONCLUSION

Le Conseil de Communauté se doit dans un avenir proche de consulter l'ensemble des communes membres afin que chacune exprime ses besoins prioritaires. C'est par cette enquête que nous dégagerons

des axes prioritaires d'action et que la Communauté de Communes pourra pleinement jouer son rôle dans l'intérêt de tous les citoyens.



PARLEZ NOUS DE VOUS

Aujourd'hui M. Jean-Claude AURIOL

Maire-Adjoint chargé des sports et associations.



*Equipe minimes de football de St Sulpice de 1957.
Déjà dans la même équipe que Jean-Pierre Saur
(1^{er} Adjoint - au milieu en haut)*

Lettre communale: M. AURIOL parlez-nous de votre enfance?

J.C. AURIOL : Je suis né à Saint-Sulpice le 9 novembre 45 où vivaient mes parents. Mon père travaillait à la brosserie Majorel avant de rentrer à EDF. Après avoir élevé les trois enfants maman a intégré l'Arçonnerie Française. J'ai fréquenté l'école communale de la maternelle jusqu'à l'entrée en sixième, puis le collège de Rabastens jusqu'au B.E.P.C.

L.C. : Après le collège, la vie active ?

J.C. A. : En effet. J'ai travaillé trois ans à la Poste au centre de tri de

Toulouse. La perspective d'un départ à Paris m'a conduit à démissionner. J'ai intégré la SNCF FRET. Après la réussite à l'examen de maîtrise j'ai occupé un poste d'agent commercial FRET pour terminer au grade de cadre commercial.

L.C. : Après le travail présentez-nous votre famille ?

J.C. A. : En 1970, j'ai épousé Monique. Nous avons deux enfants Stéphane et Géraldine et deux petits enfants de 5 et bientôt 2 ans. Nos enfants sont installés à Saint-Sulpice. Je profite pleinement de notre progéniture et suis ravi de mon rôle de grand-père.

L.C. : Votre réputation sportive s'étend au delà du Tarn Ouest.

J.C. A. : Soyons modeste. J'ai pratiqué le football à l'U.S.S.S. (ou j'ai côtoyé Jean-Pierre SAUR) depuis l'âge de 8 ans jusqu'à aujourd'hui avec un intermède albigeois de 5 saisons en C.F.A. Le maillot de milieu de terrain offensif est ma tunique préférée. En complément du foot, je pratique le tennis.

Cela m'amène à penser que depuis 1953, j'ai toujours eu 1 ou 2 licences sportives dans un club saint-sulpicien.

Un souvenir plus lointain : en 64/65 j'ai défendu les couleurs de la M.J.C. en volley-ball.

L.C. : Pourquoi et comment votre engagement municipal ?

J.C. A. : Retraité fin 2000, je souhaitais « rester dans le coup ». De plus mon implication et ma connaissance du milieu associatif saint-sulpicien, m'ont tout naturellement conduit à m'impliquer au sein de l'équipe municipale, dans ce secteur d'activité que je connais bien. Je vis cette fonction comme une expérience.

L.C. : Pour vous aérer l'esprit avez-vous des loisirs spécifiques ?

J.C. A. : J'aime vivre à l'extérieur : ballades, champignons, jardinage, ski et depuis peu les voyages sont pour l'instant mes meilleurs moments de détente.

L.C. : Avez-vous des projets qui vous tiennent particulièrement à cœur ?

J.C. A. : A court terme la réussite du prochain TELETHON. Compte-tenu de la vivacité des associations je ne doute pas de la réussite et de la pérennisation d'une telle manifestation. A plus long terme les projets de construction d'une salle des fêtes, d'un gymnase et d'un DOJO me paraissent réalisables.

L.C. : Merci, M. AURIOL et bonne continuation.

▼ **Inspection d'un nouveau matériel**



Après un vol en parapente à Luchon

BRÈVES

Mercredi 22 octobre

Animation - Exposition
« Emile l'Intarissable crocodile »
à la Médiathèque Municipale.

Vendredi 14 novembre

Réunion publique
sur le thème de la toxicomanie
à 20h30, Salle René Cassin.
Avec la participation
de M. Philippe Sèvre
Policier formateur anti-drogue.

Relais des Assistantes Maternelles

Le métier d'assistante maternelle vous intéresse, vous souhaitez garder des enfants au domicile des parents... Contactez le Relais des Assistantes Maternelles de St-Sulpice au **05 63 40 88 83**
Ou, venez nous recontrer Salle Georges Spénale (Lundi, mercredi après-midi).



Saint Sulpice la Pointe

Lettre communale de la ville de Saint Sulpice la Pointe

Directeur de la publication : M. Bernard Soulet

Rédaction : Le groupe de communication : Lydie Isard, Geneviève Parayre, Monique Gisquet, Edmond Ferrer, Guy Pailhories, Guy Pradeau, Lucien Treilhes.

Pré-pressé et impression SIA Lavaur

. de la Pointe au Castela • Numéro 47